

Synthèse du Rapport d'Activité 2014 du S.Y.M.B.O.

Rappel préliminaire:

Le S.Y.M.B.O. (Syndicat Mixte du Bassin de l'Or) est un organisme composé de cinq acteurs principaux :

- l'Agglomération de Montpellier
- l'Agglomération des Pays de l'Or
- la Communauté de Communes du Pays de Lunel
- la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup
- le Conseil Départemental de l'Hérault

Cet organisme a pour finalité de gérer ensemble des problématiques environnementales : la gestion de l'eau, des milieux humides, la biodiversité.

Le territoire concerné est considérable : 32 communes, 140 000 habitants (250 000 l'été), la 5ème lagune française.

Les problèmes rencontrés :

- la dégradation des eaux s'accroissant depuis 2012
- la dégradation des milieux naturels
- le risque d'inondation
- les pollutions diffuses dues à l'activité humaine (urbanisation, transports, agriculture)

Le S.Y.M.B.O. est alors l'acteur qui émet les diagnostics, les plans d'action, l'assistance et le suivi. Il poursuit ce rôle en 2014. Nous survolerons ici quelques grands volets de son action ; le rapport d'activité complet pour l'année 2014 est présent et consultable en mairie de Teyran.

Une politique globale de l'eau et des milieux aquatiques.

En 2014 se finalise le programme de mise aux normes européennes des stations d'épuration.

Un prochain projet majeur face au besoin d'une meilleure gestion de l'eau est l'élaboration d'**un Contrat de Bassin.**

- Ce contrat est planifié sur une période de 5 ans (2015-2019)
- Son budget est de 50 Millions d'euros
- Il comporte 120 actions
- Les partenaires concernés sont pour l'essentiel : le Département, la Région, l'Agence de l'eau.

Mise en place du contrat

Comme pour tout contrat, le S.Y.M.B.O. s'applique à définir :

- le diagnostic / les enjeux
- le programme / sa validation
- les actions / leurs évaluations

Cinq grands objectifs ambitieux pour ce contrat

- 1- l'amélioration de la qualité des eaux
- 2- le développement durable du territoire
- 3- la gestion des risques d'inondation
- 4- l'amélioration du milieu aquatique

5-La définition d'un mode de gouvernance de tous les acteurs pour une gestion durable.

Ce contrat va en fait définir une somme d'actions souvent transversales touchant les différents domaines cités. Il est le cadre de la mission d'un stagiaire en Master 2.

Sa signature aura lieu en Mai 2015.

*** Première ambition: reconquête de la qualité de l'eau.**

Cela passe par la restauration des cours d'eau, des travaux sur les embâcles, la ripisylve.

Le S.Y.M.B.O. fournit régulièrement l'assistance pour de grands travaux. En exemple, lors des travaux de l'autoroute A9, des mesures compensatoires prévoient de recréer des zones humides ou des portions du lit du Salaison détruites par l'emprise de l'autoroute. Le S.Y.M.B.O. est consulté prioritairement.

*** Prévention contre les risques d'inondation.**

Un programme est mis en place : **Le PAPI** (Programme Action Prévention Inondation).

- Il permet de compléter la somme des connaissances sur tous les cours d'eau du bassin et leur activité, pluviométrie, débit.

- Une étude est menée sur les débordements des cours d'eaux et les débordements marins.

En octobre 2014, le S.Y.M.B.O. fait l'inventaire des dégâts dus aux inondations. Il procède à une inspection minutieuse de chaque cours d'eau.

*** Une action sur la biodiversité - Natura 2000**

Le S.Y.M.B.O. est très actif dans l'animation du programme Natura 2000.

Il mène entre autre des actions pour la lutte contre les nuisibles et les fléaux: tortues exotiques, ragondins.

*** Démarche agroenvironnementale.**

En collaboration avec la chambre d'agriculture, le S.Y.M.B.O. propose de réduire la pression des produits phytosanitaires sur notre environnement (pesticides, herbicides, engrais). Un programme Zéro phyto est également proposé à chaque municipalité.

* Le S.Y.M.B.O. s'occupe de la gestion et de l'entretien de petits ouvrages hydrauliques (barrages, pompes, canaux). Cela permet de gérer par exemple la salinité de l'étang de l'Or avec des conséquences sur la biodiversité. Il contribue par ce moyen entre autre à la protection d'espèces rares: Cistude (tortues).

***Action de communication, vulgarisation, sensibilisation.**

Le S.Y.M.B.O. utilise tous les médias afin de communiquer sur ses actions (film, internet). Il intervient en milieu scolaire.

Pour l'année 2014 :

- Le bureau s'est réuni deux fois.

- Le comité syndical s'est réuni cinq fois.

Patrice Lorion

Conseiller Délégué à l'Environnement et aux Risques Naturels.